

## Union européenne

### Les nouvelles dynamiques migratoires : relance et complexification

*Franck BAILLY \**, *El Mouboub MOUHOUD \*\**, et *Joël OUDINET \*\*\**

Une idée souvent répandue est qu'en Europe, à la différence des Etats-Unis, les migrations sont structurellement et historiquement faibles. Dans une zone monétaire composée de pays ou de territoires qui ne possèdent pas les mêmes structures économiques et sociales ni le même degré de développement, ces migrations peuvent pourtant théoriquement jouer un rôle dans l'ajustement des marchés du travail, et permettre de faciliter le rééquilibrage des économies face à des chocs éventuels qui ne toucheraient pas tous les pays de la zone monétaire de la même manière. Au-delà de la problématique du rôle des migrations de travailleurs dans l'ajustement des marchés du travail des pays de la zone euro qui est au centre de l'étude dont est issu ce papier <sup>1</sup>, il apparaissait indispensable de mieux connaître l'ampleur, les caractéristiques

et la dynamique des migrations dans l'espace européen, en fonction de critères peu étudiés jusqu'à présent.

En effet, que sait-on vraiment des migrations dans l'espace européen ? Parvient-on à mesurer l'ampleur des flux de migrations pour conclure à leur très grande faiblesse ? A-t-on même une définition commune des migrants dans tous les pays européens ? Que savons nous de leurs caractéristiques en termes d'âge, de qualification, de contrat de travail ? Peu d'études répondent à ces questions de manière systématique et homogène pour les pays européens.

Ce sont les questions que nous entendons traiter dans cet article. L'un des apports de l'étude dont il est issu est d'avoir exploité de manière détaillée l'enquête sur les forces de travail d'Eurostat (Labor Force Survey-LFS) que nous avons mise

---

\* CARE-Université de Rouen.

\*\* CEPN - CNRS UMR 7115, Université de Paris 13.

\*\*\* CEPN - CNRS UMR 7115, Université de Paris 13.

1. Mouhoud et Oudinet (2003). Cette étude a été effectuée dans le cadre d'un appel d'offre de la Mire « Circulations migratoires », CEPN, Paris, mai 2003 ; y ont participé Franck Bailly, Guy Maurau, Jacques Mazier et Sophie Saglio. Les monographies concernant le Portugal et la Turquie ont été réalisées avec Maria Ramos et Ahmet Insel. D'autres aspects de l'étude (analyse économétrique des déterminants des migrations dans l'Union européenne, impacts sur les marchés du travail...) ne sont pas présentés ici.

en relation avec les données New Cronos (Eurostat) et SOPEMI (OCDE), afin de connaître l'évolution de la population étrangère dans les pays membres de l'Union selon plusieurs critères (nationalité des migrants, pays de naissance, contrats de travail, secteur d'activité, niveau de qualification...) et la dynamique des flux migratoires intra et extracommunautaires<sup>1</sup>. Le travail statistique réalisé permet aussi d'appréhender les migrations répétées afin d'approcher la question des circulations migratoires dans l'espace européen<sup>2</sup>. La situation de migrations répétées correspond, dans le cadre de l'enquête LFS au cas des personnes qui se trouvaient durant l'année précédente dans un autre pays que leur pays d'origine et d'accueil au moment de la réponse<sup>3</sup>.

La première section de cet article propose de mesurer l'ampleur des migrations en Europe. Elle montre que, globalement, à l'échelle des quinze pays membres de la zone euro, la faiblesse historique des migrations en Europe se confirme lorsque l'on s'intéresse seulement à celles qui proviennent des autres pays membres. Il existe également, une forte asymétrie des positions relatives des pays européens en termes d'immigration<sup>4</sup> : certains ont

connu des chocs ponctuels importants (Allemagne), d'autres ont vu leur immigration se stabiliser (France) ou sont passés de la position de pays d'émigration nette à celle de pays d'immigration nette avec une croissance forte de leurs soldes migratoires (Europe du Sud). En outre, la montée de la mobilité des migrants d'origine extracommunautaire dans l'espace européen semble dessiner des changements réels pour les marchés du travail européens.

La seconde section présente les caractéristiques des migrants sur les marchés du travail en insistant sur la différence de comportement entre les diplômés et les non diplômés, la nature des contrats de travail (temporaire/permanent), l'importance des marchés internes ou encore le type de secteur d'activité des migrants. Au total, se dessine une sorte de dualisme entre le centre de l'UE et la périphérie à la fois en termes de caractéristiques des migrants et en termes de rôle des pays d'accueil, les pays périphériques servant pour les migrants de rôle de pays relais vers les pays du centre<sup>5</sup>.

- 
1. Dans cette étude, les termes migrations intracommunautaires et extra-communautaires désignent respectivement les migrants provenant des quinze pays membres de l'Union européenne et les migrants provenant de pays non membres de l'UE (dont les Pays d'Europe centrale et orientale). On utilise également les termes de migrants communautaires et non communautaires, selon le critère de nationalité. Enfin, les termes parfois utilisés d'Européens ou de non-Européens (au sens de l'Union européenne) désignent les mêmes catégories.
  2. Voir Mouhoud et Oudinet, *op. cit.*, chapitre V et VI.
  3. Si l'on tenait compte à la fois des nationaux et des migrants qui changent de pays plusieurs fois dans l'année, le nombre de migrants en situation répétée serait bien entendu beaucoup plus élevé.
  4. Ces asymétries se retrouvent également dans les politiques nationales d'immigration que nous ne traitons pas dans cet article (voir Mouhoud et Oudinet, *op. cit.*, chapitre I).
  5. Les termes pays du centre renvoient aux pays du « noyau dur » de l'UE (France, Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg). Ce sont aussi des pays traditionnels d'immigration. Les pays de la périphérie sont à la fois les pays de l'Europe du Sud, l'Irlande et la Finlande, et intègrent l'Italie devenue relativement récemment un pays d'immigration.

---

**Les nouvelles dynamiques migratoires**

L'analyse des migrations dans l'Union européenne permet de dégager deux nouvelles tendances importantes (*cf.* l'encadré p. 46) : d'une part, le rôle moteur des nouveaux pays d'accueil dans la relance des migrations et, d'autre part, la complexification des réseaux de migration dont l'apparition du phénomène des migrations répétées constitue l'une des caractéristiques.

**Le rôle des nouveaux pays d'accueil**

Les dynamiques migratoires récentes dans l'Union européenne laissent apparaître trois résultats clés.

■ Le taux d'immigration moyen (nombre total d'immigrants sur la population totale) de l'ordre de 0,5 % confirme la faiblesse historique des circulations migratoires en Europe<sup>1</sup>. Toutefois, cette faiblesse concerne plus particulièrement les grands pays d'accueil traditionnels (France, Allemagne, Royaume-Uni) qui continuent pourtant à concentrer plus des deux tiers de la population étrangère en Europe. En effet, ces derniers connaissent une stagnation de leur part relative dans l'accueil des étrangers, qui contraste avec l'augmentation des migrations en direction des pays de l'Europe du Sud devenus des pays d'immigration. En outre, la pré-

sence des migrants en Europe est également sous-estimée par le critère de la nationalité alors que celui du pays de naissance des migrants laisse apparaître un chiffre bien plus élevé (23 millions pour l'Europe des Quinze selon le critère du pays de naissance soit 6,3 % de la population totale, contre 17 millions selon le critère de nationalité soit 4,7 % de la population totale en 2000<sup>2</sup>).

■ La croissance de la population étrangère durant les années 1990 est d'ailleurs soutenue et confirmée par l'analyse des données de flux. Depuis 1985, les flux migratoires ont augmenté de plus de 50 % en Europe, avec un taux de croissance annuel moyen de 4,4 %<sup>3</sup>. Cette croissance s'accélère encore à la fin des années 1990<sup>4</sup>. Si la croissance des années 1989 et 1990 est très largement due au choc de la réunification allemande et de l'ouverture des pays d'Europe centrale et orientale (PECO), l'accélération de la fin des années 1990 dépend plus largement de facteurs économiques, démographiques et sociaux. C'est le cas de la reprise de l'immigration en France et en Allemagne à partir de 1997 (graphique 1, p. 33), dont les évolutions convergent depuis cette période. Le nombre de migrants (personnes résidant à l'extérieur l'année précédente) est également proche pour les deux pays (220 000 en France contre 260 000 en Allemagne en 2000)<sup>5</sup>.

---

1. Données Sopemi-OCDE.

2. Données LFS, nos calculs.

3. Données Sopemi-OCDE.

4. L'utilisation de l'enquête LFS (dans laquelle est considérée comme migrant toute personne résidant dans un pays où elle ne se trouvait pas l'année précédente) permet en effet de compléter l'analyse que nous venons d'effectuer avec les données de flux d'immigration, en particulier sur les évolutions très récentes puisque les données LFS sont disponibles jusqu'en 2001 pour la majorité des pays. L'Italie, la Finlande et le Royaume-Uni qui n'ont pas de données pour les dernières années, sont exclus de l'analyse.

5. Données LFS-nos calculs.

■ L'accélération de cette croissance de l'immigration est le fait des pays d'Europe du Sud devenus récemment des pays d'immigration nette (Italie, Espagne, Portugal) et d'autres pays périphériques comme l'Irlande et la Finlande.

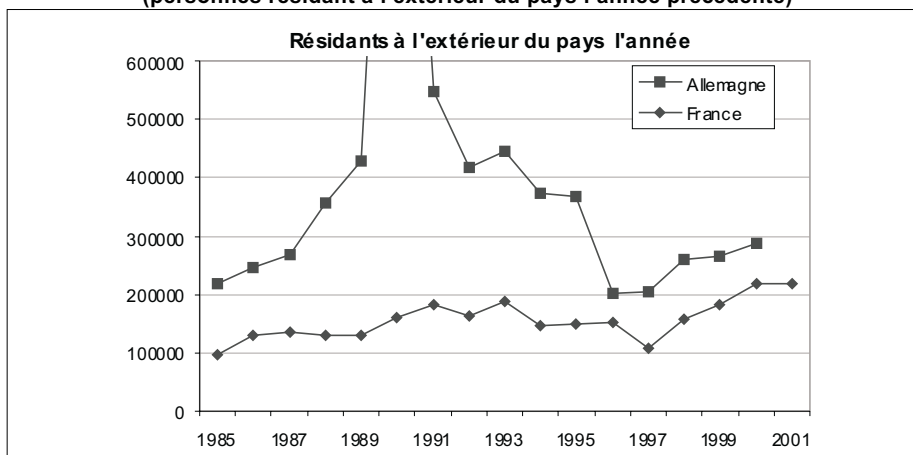
Les pays qui ont connu la plus forte croissance de l'immigration en Europe sont l'Espagne, l'Italie et l'Irlande (graphique 2, p. 34) ; les taux de croissance annuels moyens sont respectivement de 13,2 %, 9,1 % et 8,5 % alors que le taux européen est de 4,4 % sur la période 1985-1999<sup>1</sup>. Sur les dernières années, l'Espagne et à un degré moindre le Portugal deviennent des pays d'accueil de plus en plus attractifs (le nombre de migrants a presque doublé au Portugal et triplé en Espagne entre 1999 et 2001<sup>2</sup>).

### La complexification des réseaux et le décloisonnement des catégories de migrations

Avec l'achèvement du marché unique européen, les pays membres ont, malgré tout, maintenu des politiques d'immigration différentes voire divergentes, en termes d'ouverture des frontières, qui répondent en réalité à des besoins spécifiques. Face à cette diversité des cadres nationaux, les migrants adaptent leurs comportements de migration en fonction de leurs caractéristiques propres (niveau de qualification, pays d'origine candidat ou non à l'élargissement de l'Union, âge ...).

La mise en lumière de cette complexification des circulations migratoires dans l'espace européen s'appuie sur l'élaboration d'une typologie des catégories de migrants (voir tableau 1, p. 35 et l'encadré

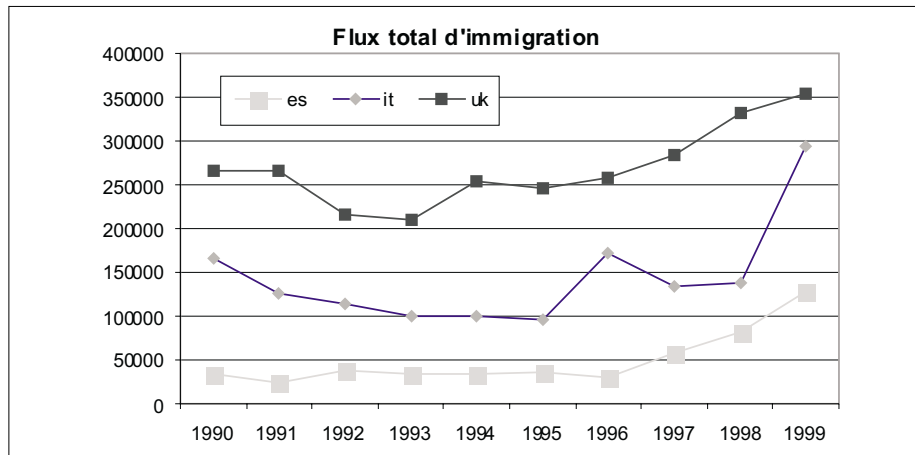
**Graphique 1. Nombre de migrants**  
(personnes résidant à l'extérieur du pays l'année précédente)



Source : LFS ; nos calculs.

1. Données SOPEMI-OCDE.
2. Données LFS-nos calculs.

**Graphique 2. Flux d'immigrants  
dans des pays à forte croissance d'immigration**



Source : Sopemi-OCDE.

p.46) selon divers critères croisant la nationalité du migrant et son pays de résidence l'année précédente <sup>1</sup>.

Trois points sont à souligner pour caractériser cette complexification : l'importance effective de la migration intracommunautaire, la diversification des pays d'accueil et la croissance du phénomène des migrations répétées.

#### **L'ampleur de la migration intracommunautaire**

L'ampleur de la migration intracommunautaire est souvent sous-estimée dans la mesure où ne sont pas pris en compte les retours de nationaux et les migrations répétées de non-communautaires dans l'espace européen (cadre 5 du tableau 1, p. 35).

Le taux de croissance annuel moyen de l'immigration des communautaires en Europe est de 5,5 % sur la période 1985-1999, soit légèrement supérieur à la

croissance de l'immigration globale qui était de 4,4 %. Mais ce sont surtout les non-communautaires qui pèsent dans la croissance du nombre total d'immigrés (avec un taux de croissance moyen de 9 %), alors que le retour des nationaux européens dans leurs pays respectifs est beaucoup plus faible (+2 % en moyenne) (voir graphiques 3 et tableau en annexe).

Le tableau 2 (p. 36) fournit le poids relatif de ces différentes catégories sur la période 1995-2000.

L'immigration intracommunautaire est donc plus importante que la seule immigration des personnes de nationalité communautaire. Plus d'un tiers des migrations globales s'effectue au sein de l'Union européenne (38 %), les deux autres tiers de migrants provenant de pays extérieurs aux Quinze de l'UE (62 %). Il y a une forte diversité entre les pays européens, puisque certains accueillent même majoritairement des migrations in-

1. Cette idée est également nourrie par des études monographiques (Mouhoud, Oudinet, 2003).

<b>Tableau 1. Typologie des catégories de migrants en Europe à partir des données d'enquêtes LFS</b>		
<b>En provenance d'un autre pays de l'UE</b>		
Nationalité UE « Européens en mobilité intra-communautaire »  (1)	Nationaux « retours intra-communautaires »  (3)	Nationalité non-UE « non-Européens en mobilité intra-communautaire » (migration répétée)  (5)
Total Européens en mobilité intra-communautaire (1+3)		
<b>En provenance d'un pays extra-UE</b>		
Nationalité UE « Européens en mobilité extracommunautaire » (migration répétée)  (2)	Nationaux « retours extracommunautaires »  (4)	Nationalité non-UE « non-Européens en mobilité extracommunautaire »  (6)
Total Européens en mobilité extracommunautaire (2+4)		
<b>Tous pays de départ</b>		
Nationalité UE « migrants européens »  (1) + (2)	Nationaux « retours »  (3)+(4)	Nationalité non-UE « migrants non européens »  (5) + (6)
Total migrants européens au sens large (1+2+3+4)		

tra-communautaires, comme le Luxembourg (84 %), l'Irlande (71 %), la Belgique (64 %), l'Autriche et le Portugal. Les migrants arrivant en Allemagne viennent par contre majoritairement de l'extérieur de l'Europe (77 %), ainsi que ceux qui immigrent en Grèce (66 %), aux Pays-Bas (65 %), en Espagne (65 %) et en France (60 %) (tableau 2, p. 36).

**La diversification des pays d'accueil**

La liste des pays d'immigration ou de destination s'est accrue et les pays de

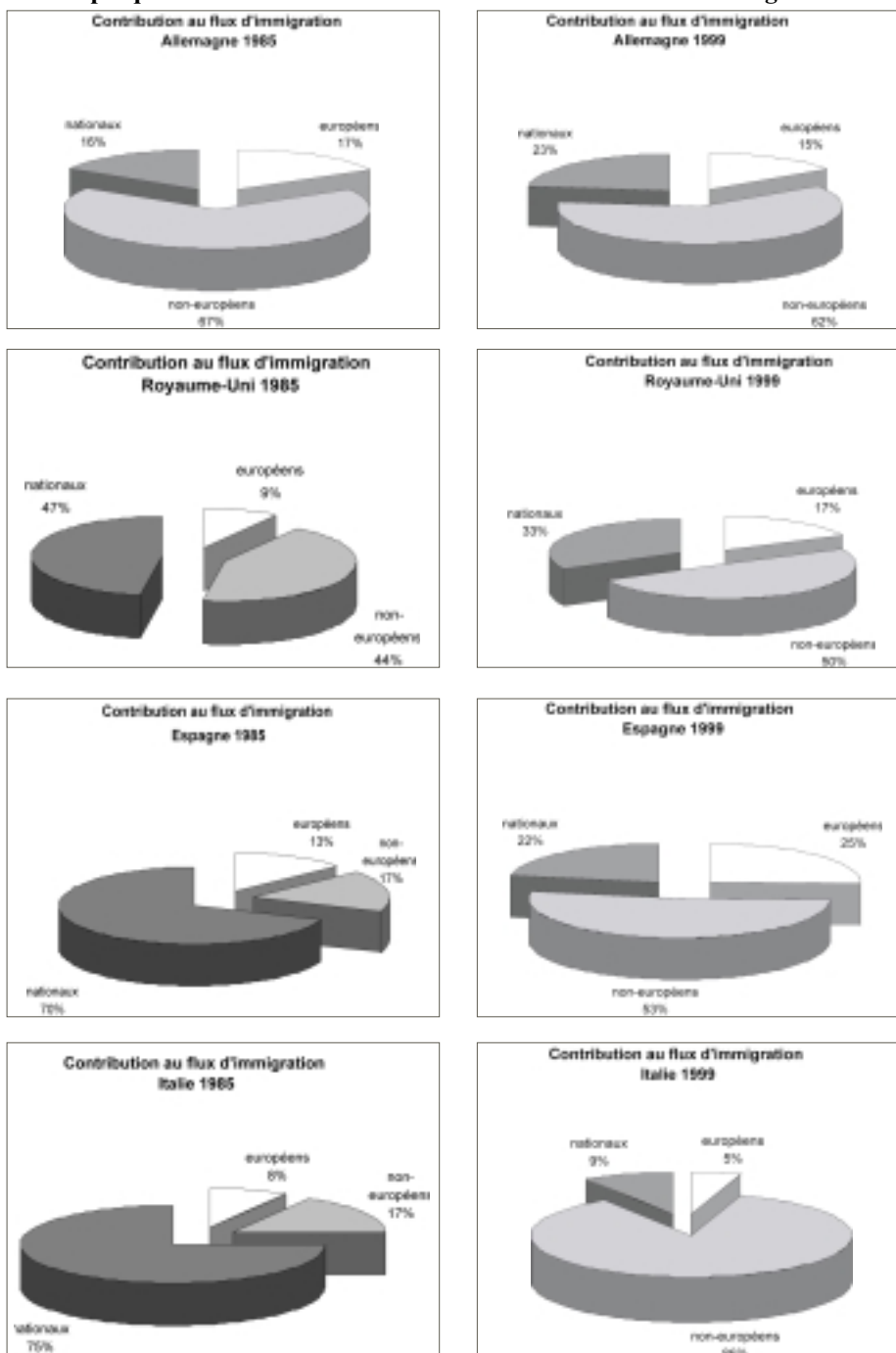
l'Europe du Sud sont devenus des pays de transit vers d'autres destinations européennes. Les migrations ne sont plus seulement bilatérales.

La France, l'Espagne et le Royaume-Uni ont des caractéristiques migratoires structurelles proches de la moyenne européenne (graphiques 4, p. 38), dominées par des non-Européens en mobilité extracommunautaire (de 30 à 35 %) et par des retours extracommunautaires de nationaux (de 26 à 30 %). Dans ces pays, les Européens et les nationaux en mobilité intra-communautaire représentent environ 16 à

Tableau 2. Poids relatifs des différentes catégories de migrants en fonction de leur nationalité et leur résidence l'année précédente									
	(1)	(3)	(5)	(1)+(3) +(5)	(2)	(4)	(6)	(2)+(4) +(6)	(2)+(5)/ (1)+(2) +(5)+(6)
	Européens en mobilité intra	Retours de nationaux intra	Non-Européens en mobilité intra soit répétée	Mobilité intra	Européens en mobilité extra soit répétée	Retours de nationaux extra	Non-Européens en mobilité extra	Mobilité extra	Mobilité répétée (sans nationaux)
Moyenne sur la période 1995-2000	17 %	32 %	5 %	54 %	3 %	16 %	27 %	46 %	15 %
Autriche	41 %	22 %	3 %	66 %	2 %	11 %	21 %	34 %	8 %
Belgique	16 %	6 %	1 %	23 %	1 %	29 %	46 %	77 %	2 %
Allemagne	4 %	38 %	1 %	43 %	2 %	47 %	7 %	57 %	19 %
Danemark	12 %	21 %	3 %	36 %	3 %	29 %	32 %	64 %	13 %
Espagne	18 %	20 %	2 %	40 %	2 %	28 %	30 %	60 %	7 %
France	4 %	29 %	1 %	34 %	2 %	25 %	39 %	66 %	7 %
Grèce	33 %	36 %	2 %	71 %	1 %	13 %	15 %	29 %	5 %
Irlande	77 %	5 %	2 %	84 %	5 %	1 %	10 %	16 %	8 %
Luxembourg	33 %	2 %	1 %	35 %	3 %	12 %	50 %	65 %	4 %
Pays-Bas	6 %	47 %	1 %	54 %	4 %	26 %	16 %	46 %	18 %
Portugal	16 %	23 %	4 %	43 %	2 %	27 %	29 %	57 %	11 %
Royaume-Uni	17 %	18 %	2 %	38 %	2 %	26 %	34 %	62 %	7 %
12 pays européens	19 %	7 %	35 %	14 %	-11 %	1 %	38 %	21 %	15 %
Croissance 99/96 des 12 pays									

Source : LFS-nos calculs.

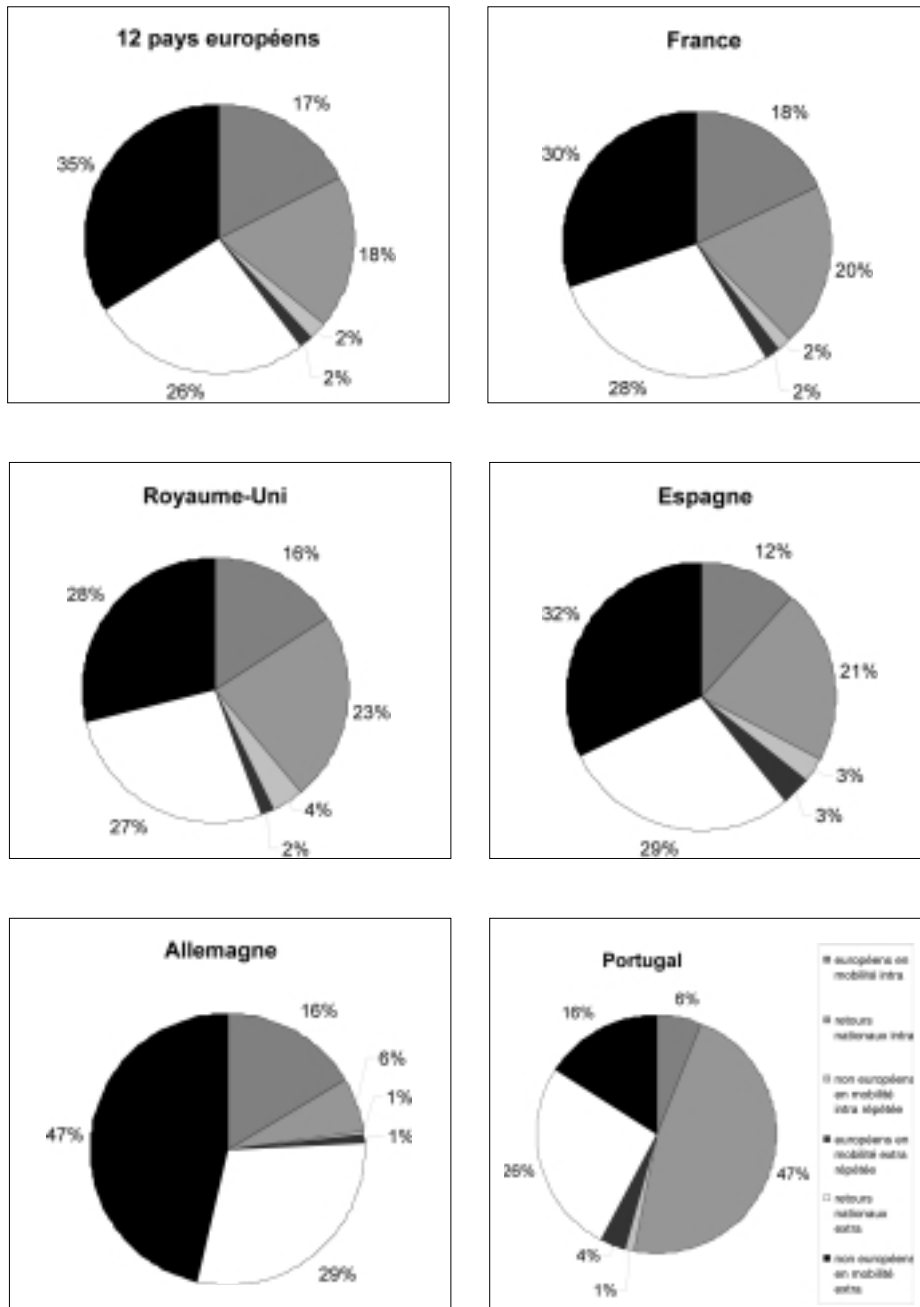
Graphiques 3. Contribution des nationalités au flux total d'immigration





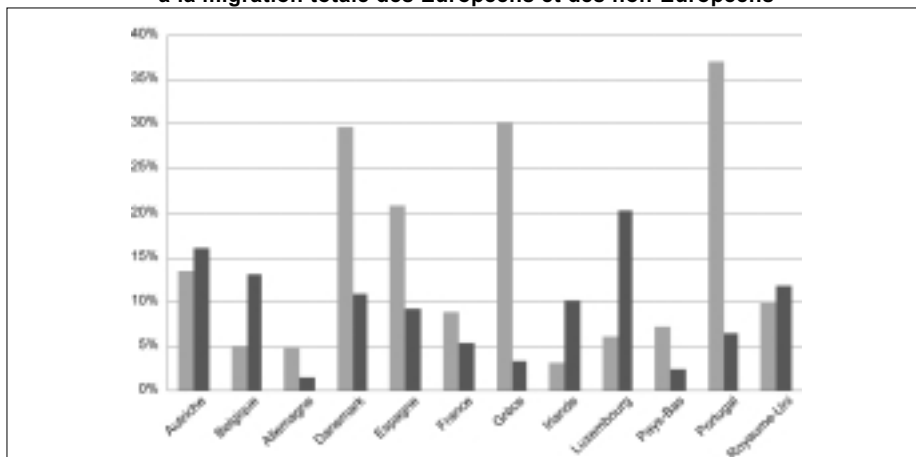
UNION EUROPEENNE

**Graphiques 4. Part des migrations intra  
extra communautaires dans les pays de l'UE, moyenne 1995-2000, en %**



Source : Sopemi-OCDE.

**Graphique 5. Migrations répétées**  
**Part de migrations répétées par rapport**  
**à la migration totale des Européens et des non-Européens**



Source : Sopemi-OCDE.

20 % chacun. Les deux dernières catégories sont constituées des Européens et des non-Européens en mobilité répétée (3 à 5 % au total de l'ensemble des migrations).

L'immigration en Allemagne présente par contre des caractéristiques différentes, du fait d'une forte présence (47 %) de non-Européens en mobilité extracommunautaire (Europe de l'Est, Turquie). Les Pays-Bas ont une structure assez semblable. Le Luxembourg, la Belgique, l'Irlande et les Pays-Bas accueillent par contre une forte proportion d'Européens (de 77 à 33 % de leur immigration totale).

#### **Les migrations répétées**

Les migrations répétées, de plus en plus fréquentes, concernent plutôt les migrants de nationalité non européenne. Ce phénomène nouveau demeure néanmoins relativement marginal par rapport à l'ensemble des flux de migration surtout lorsque l'on exclut le retour des nationaux dans leurs pays d'origine. Il révèle

également un certain changement dans la dynamique des migrations dans la mesure où il reflète davantage les circulations migratoires que les migrations strictement bilatérales.

Parmi les migrants européens et non-européens, la part de migration répétée est de 7% pour les pays européens (tableau 2, p. 36). Le Portugal, l'Espagne, le Danemark et l'Autriche accueillent particulièrement ce type de migration, mais pour le Portugal et l'Espagne à un degré moindre, la migration répétée est essentiellement due aux Européens.

Douze à vingt pour cent des immigrants non européens s'installent au Royaume-Uni, en Belgique, en Autriche et au Luxembourg après avoir résidé dans un autre pays de l'UE (graphique 5, ci-dessus). Cela signifie sans doute que les migrants les considèrent comme des pays de destination finale ou en tout cas plus définitive puisqu'ils sont déjà passés par un autre pays européen considéré comme pays relais. En revanche, les

## UNION EUROPEENNE

non-Européens qui arrivent en Allemagne, aux Pays-Bas, en France, au Portugal et en Grèce ne viennent pas ou très peu d'un autre pays européen (moins de 6 % de l'immigration non européenne). Parmi ces pays, on peut distinguer les grands pays d'accueil traditionnels (Allemagne, France et Pays-Bas) qui sont souvent directement ciblés par les migrants à travers les filières classiques, des nouveaux pays d'immigration (Portugal, Grèce) qui jouent un rôle de pays relais<sup>1</sup>.

Les caractéristiques des immigrants au Royaume-Uni sont différentes de celles des immigrants s'installant en France ou en Allemagne ; plus de 10 % des migrations sont de nature répétée alors que ce type de migration est plus faible dans les autres pays traditionnels d'immigration (3 à 6 % des migrations totales). Les Allemands et les Hollandais qui retournent dans leurs pays respectifs proviennent essentiellement de l'extérieur de l'UE (82 et 88 %). Cette situation est très différente de celle des autres pays européens, où la majorité des nationaux reviennent d'un pays de l'UE (près des trois quarts des Irlandais et Luxembourgeois). Les nombreux retours d'Allemands ayant émigré vers les pays de l'Europe de l'Est expliquent ce résultat.

Si l'ampleur de la migration répétée des non-Européens est encore relativement faible, cette catégorie est en forte croissance sur les dernières années (+35% entre 1996 et 1999<sup>2</sup>).

Dans l'évaluation de la croissance des migrations répétées, un clivage net se dessine entre les pays qui jouent le rôle de pays cibles et ceux qui jouent le rôle de

pays relais. Dans les premiers (France, Allemagne) le nombre de migrants ayant déjà migré dans un autre pays est en plus forte croissance que dans les pays relais (Portugal, Grèce...) dans lesquels la part de ceux qui migrent pour la première fois augmente beaucoup plus vite. C'est la raison pour laquelle on peut parler de nouvelles dynamiques migratoires associant pays relais et pays cibles et combinant des comportements ou stratégies migratoires différenciés. Le clivage pays cibles / pays relais reflète également des différences dans les politiques d'immigration. Dans les pays cibles, ces politiques sont formellement restrictives en particulier en direction des migrants non diplômés. Dans les pays dits relais, qui sont à la fois de nouveaux pays d'immigration et des pays périphériques par rapport au noyau dur de la zone Euro, des stratégies d'ouverture sélective se développent à plus ou moins grande échelle comme dans le cas du Portugal.

La situation des Européens en migration répétée est, sans doute, due à un autre aspect de la migration plus généralement lié à la mobilité des personnes diplômées. De 20 à 37 % des Européens qui migrent au Portugal, en Grèce, en Espagne et au Danemark ont déjà migré dans un autre pays de l'UE avant d'arriver dans ces pays (graphique 5, p. 39). La part d'immigrants européens est assez faible dans ces pays, mais ces migrants sont souvent en situation répétée, au contraire d'autres pays européens. Ces immigrants sont d'ailleurs souvent qualifiés (voir *infra*).

Cette double tendance concernant les migrations en Europe (rôle croissant des

---

1. Ceci est étayé par l'analyse monographique du cas portugais (Mouhoud et Oudinet *op.cit.*).

2. Le taux de croissance est celui de la moyenne 1998-1999-2000 comparée à la moyenne 1995-1996-1997, afin de lisser les fluctuations.

## LES NOUVELLES DYNAMIQUES MIGRATOIRES

pays du Sud de l'Europe dans l'accueil de migrants et développement des migrations répétées) trouve sans doute une explication dans l'analyse des caractéristiques des migrants eux-mêmes sur les différents marchés du travail.

### Les migrants sur le marché du travail : un dualisme centre - périphérie

Peu de travaux ont été consacrés à l'analyse des caractéristiques des emplois occupés par les migrants dans l'Union européenne. Les résultats tirés de l'enquête LFS<sup>1</sup> permettent de mieux documenter la question des stratégies des migrants sur le marché du travail dans les pays relais et les pays cibles. Ces stratégies ne sont pas indépendantes des dispositions des politiques migratoires en matière de mobilité concernant les conditions d'entrée, de mobilité intra firme<sup>2</sup> ou encore de mobilité étudiante. A l'intérieur de ce cadre, les acteurs, entreprises et migrants, tissent des stratégies qui peuvent aller jus-

qu'au non-respect du droit dans le cas des migrations clandestines.

### Des migrants en âge de travailler et diplômés

Les migrants qui s'installent dans l'Union européenne sont généralement en âge de travailler. En 1995, 80 % d'entre eux ont entre 15 et 64 ans et 50 % entre 25 et 44 ans<sup>3</sup> ; ils sont diplômés<sup>4</sup> pour plus d'un sur cinq en moyenne sur la période 1995-1999.

En moyenne pour les pays de l'Union européenne sur la période 1995-1999, plus de 20 % des immigrants sont diplômés, avec une légère hausse sur la période.

Les grands pays traditionnels d'immigration accueillent proportionnellement moins de diplômés (Allemagne et Royaume-Uni, 15 % ou moins) que la moyenne européenne. Toutefois dans le cas de la France, la part de diplômés est beaucoup plus élevée (plus de 40 %) du fait de la présence majoritaire de migrants en provenance d'Afrique, essentiellement

**Tableau 3. Part des migrants diplômés dans le total des flux de migrants**

	AT	BE	DE	FR	LU	NL	UK	DK	ES	GR	IE	IT	PT	UE
Moyenne annuelle 1995-1999	21%	27%	15%	44%	28%	31%	12%	58%	30%	22%	38%	32%	30%	22%

Pour l'UE, il s'agit d'une moyenne des 12 pays pour lesquels les données sont disponibles. Données non disponibles : Suède, Finlande, Italie.

Sources : LFS, nos calculs

Guide de lecture : en Autriche, sur la période 1995-1999, 21 % des migrants en moyenne sont diplômés.

1. Les résultats concernant les caractéristiques des emplois doivent parfois être lus avec prudence au regard de la faible taille des échantillons. Ils présentent néanmoins l'intérêt de dégager des tendances fondées sur des cas précis, à l'aide d'un questionnaire homogène et régulier.
2. Que l'on songe, par exemple, à la directive sur le détachement des salariés.
3. New Cronos – Eurostat.
4. Sur la base de l'enquête communautaire sur les forces de travail, nous définissons ici comme migrants les personnes qui rentrent dans un pays dans lequel elles n'étaient pas un an auparavant et duquel elles ne sont pas natives. Les migrants diplômés sont ceux qui sont diplômés de l'enseignement supérieur. De façon plus précise, il s'agit de migrants dont le niveau le plus élevé atteint dans l'enseignement ou dans la formation correspond aux niveaux 5 et 6 de la classification internationale type de l'éducation.

diplômés. En outre, une tendance générale semble se vérifier : la montée considérable du niveau de formation et d'éducation dans les pays d'origine.

Cependant, la part des diplômés dans le total des migrants ne peut constituer un indicateur de l'attraction des territoires dans la mesure où elle n'indique rien sur le type d'emploi occupé ni sur les conditions de travail. Ces dernières sont en effet très variables et en partie structurées par les stratégies des firmes nationales et multinationales.

#### **La nature du contrat de travail**

Sur la période 1995-1999, 37 % des migrants ont, en moyenne, des contrats de travail temporaires <sup>1</sup> (tableau 4, p. 43, colonne a). Un grand nombre de contrats temporaires sont proposés aux immigrants dans les pays périphériques, particulièrement ceux du sud de l'Europe (Espagne, Portugal et dans une moindre mesure, Grèce) ainsi que la Finlande. Dans les pays du centre, les contrats sont davantage des contrats permanents sauf dans les grands pays d'accueil (Royaume-Uni, France et Allemagne) où les travailleurs immigrés sont très largement employés sous contrats à durée déterminée.

Ces pourcentages sont bien sûr influencés par le fonctionnement des marchés du travail nationaux. Pour l'ensemble des salariés, les employeurs des pays de l'Europe du Sud recourent encore largement aux contrats de travail temporaires. C'est le cas en Espagne où cela concerne presque un salarié sur trois,

ainsi qu'au Portugal et en Grèce (tableau 4, colonne b). A l'inverse, les salariés sont peu concernés par ce type de contrat temporaire dans les pays du centre, particulièrement en Belgique, en Autriche et au Luxembourg.

Le rapport entre les deux pourcentages (la colonne c du tableau 4, p. 43) systématiquement supérieur à l'unité indique la précarité d'ensemble des immigrants en termes de contrat de travail. En effet, ils sont proportionnellement plus recrutés sur des contrats temporaires que l'ensemble des salariés. Cela est plus marqué dans les pays de l'Europe du Sud comme au Portugal et en Grèce où le rapport est supérieur à 3. En Espagne, malgré un marché du travail déjà très précaire, le taux de contrats temporaires des immigrants est supérieur de près de 15 points (colonne a-b) à celui de l'ensemble des salariés.

Au Royaume-Uni, les immigrés sont cinq fois plus employés sous contrat temporaire que l'ensemble des salariés.

Il semblerait donc se dégager une opposition entre des contrats stables au centre et des conditions d'emploi qui le sont moins dans les pays du sud de l'Europe et dans les pays traditionnels d'accueil (France, Allemagne, Royaume-Uni et Pays-Bas).

On peut supposer néanmoins que les logiques à l'œuvre sont différentes dans ces deux groupes de pays <sup>2</sup>. Dans le premier groupe, les migrants non européens, même lorsqu'ils sont diplômés, acceptent des emplois précaires et non qualifiés en

---

1. LFS distingue les contrats permanents des contrats temporaires. « Un emploi peut être considéré comme temporaire s'il est entendu entre l'employeur et le salarié que la fin du contrat est déterminée par des conditions objectives telles qu'une date précise, l'achèvement d'une tâche ou le retour d'un autre salarié qui a été remplacé temporairement ».

2. Cf. Mouhoud et Oudinet *op. cit.*

<b>Tableau 4. Part (en%) des contrats temporaires dans le total contrat temporaire + contrat permanent pour l'ensemble des migrants et pour l'ensemble des salariés</b>			
	<b>(a) Moyenne annuelle 1995-1999 pour les migrants</b>	<b>(b) Ensemble de la population salariée 1999*</b>	<b>(c)= (a)/(b)</b>
Autriche	14,3	7,5	1,9
Belgique	17,8	10,3	1,7
Luxembourg	5,4	3,4	1,6
Pays-Bas	34,1	12,0	2,8
Allemagne	43,2	13,1	3,3
Finlande	42,0	18,2	2,3
France	38,3	14,0	2,7
Royaume-Uni	34,3	6,8	5,0
Danemark	37,4	10,2	3,7
Espagne	49,0	32,7	1,5
Grèce	43,6	13,0	3,4
Irlande	21,1	9,4	2,2
Portugal	56,8	18,6	3,1
Moyenne de l'ensemble des pays	37,1		

\* Pour la Grèce et l'Irlande, il s'agit de l'année 1998.

Données non disponibles : Suède, Italie.

Source : colonne (a) LFS, nos calculs ; colonne (b) Franco (2000).

Guide de lecture : en Autriche sur la période 1995-1999, 14,3% des migrants en moyenne ont un contrat de travail temporaire. La colonne (c) indique que la part de migrants qui travaillent sur des contrats temporaires en Autriche est 1,9 fois plus importante que la part des salariés qui travaillent sous ce type de contrat.

espérant trouver une mobilité professionnelle ultérieure dans les pays d'accueils ou une mobilité géographique et professionnelle dans l'espace européen. Dans l'autre cas, les pays traditionnels d'accueil, confrontés à des difficultés de recrutement dans certains secteurs, autorisent sous des formes diverses l'entrée temporaire de travailleurs diplômés ou qualifiés à l'intérieur ou non des firmes multinationales.

#### **Migration et marchés internes**

La mobilité intra firmes (tableau 5, p. 44), c'est-à-dire qui a lieu sur les marchés internes des firmes multinationales, peut être mesurée, sur la base de l'enquête LFS, par le nombre de personnes qui migrent tout en conservant le même employeur.

En 1999, c'est dans les pays du centre que l'on trouve les proportions les plus élevées de migrants qui gardent le même employeur (28 % en moyenne). Les résultats peuvent être rapprochés de ceux obtenus pour les emplois à contrat temporaire. C'est en Allemagne et au Royaume-Uni qu'il y a la plus faible part de contrats permanents ainsi que le plus faible taux de mobilité intra firmes.

Dans les pays périphériques, le taux de mobilité intra firmes, deux fois plus faible que celui des pays du centre (moyenne de 12%) confirme le constat précédent.

D'un point de vue théorique, l'existence des marchés internes internationaux est souvent présentée comme un moyen de transmettre des connaissances utiles au développement de la firme lors de son im-

## UNION EUROPEENNE

plantation à l'étranger (Straubhaar et Wolter, 1997 ; Salt, 1997). Si l'on considère que le niveau de connaissance ou de savoir transmis par le migrant s'élève avec son niveau de diplôme, on peut voir dans la proportion plus élevée, en 1999, de migrants diplômés qui conservent le même employeur – près de 40 % en moyenne pour les migrants diplômés<sup>1</sup> contre 26 % pour les migrants pris dans leur ensemble (tableau 5) – une illustration de cette approche.

### **Les secteurs d'emplois des migrants dans les pays d'accueil**

L'analyse des secteurs dans lesquels les migrants trouvent un emploi dans le pays d'accueil permet de mieux caractériser leur insertion. En 1999, c'est l'emploi tertiaire qui prédomine dans l'ensemble des pays : au moins 60 % des migrants s'insèrent dans ces activités, ce qui reflète sans doute, une tendance, plus générale, de tertiarisation des économies développées. Cependant, le secteur agricole occupe encore une place non négligeable

dans l'emploi des migrants en Grèce (16 %) et dans une moindre mesure en Espagne (10 %)<sup>2</sup>.

En moyenne, la part des migrants qui restent dans le même secteur avant et après la migration est plus élevée pour ceux qui trouvent un emploi dans les pays du Nord. Le Royaume-Uni fait exception et se rapproche des pays périphériques de l'Europe du Sud (près de 30 %). Ces derniers se caractérisent, en effet, par une plus grande mobilité sectorielle des migrants : de 20 % en Espagne à plus d'un tiers en Grèce. Un tel résultat peut traduire une stratégie d'attente des migrants qui visent la mobilité non pas seulement sectorielle mais aussi géographique au sein de l'Union européenne.

L'analyse des secteurs dans lesquels s'insèrent les migrants diplômés renforce encore l'importance des activités de services. C'est, en effet, au moins 70 % des migrants diplômés qui travaillent dans les activités tertiaires. Par ailleurs, les diplômés ont proportionnellement plus tendance à travailler dans le même secteur

**Tableau 5. Part (en %) des migrants qui conservent le même employeur<sup>1</sup> dans le total de ceux qui ont un contrat de travail (permanent et temporaire) en 1999**

Pays									
BE	DE	FR	NL	UK	DK	ES	GR	PT	Moyenne
66	18	39	45	13	69	6	16	23	26
Moyenne 28					Moyenne 12				

1. Salt (1997 : 17) estime, en prenant également appui sur LFS, que le nombre de migrants de nationalité étrangère qui rentrent au Royaume-Uni et qui conservent le même employeur est de 40 % sur la période 1985-1995 – les autres ayant changé d'employeurs.

Données non disponibles : Autriche, Finlande, Suède, Irlande, Italie, Luxembourg.

Guide de lecture : en 1999, en Grèce, sur 100 migrants qui ont un contrat de travail, 16% conservent le même employeur avant et après la migration.

Source : LFS – nos calculs.

1. LFS-nos calculs.

2. LFS-nos calculs.

d'activité avant et après la migration que les migrants pris dans leur ensemble. Cela s'explique, sans doute, par la spécialisation professionnelle plus marquée des diplômés et par l'existence de marchés internes et/ou de marchés professionnels de diplômés.

---

**La mobilité due  
à la migration extracommunautaire**

Cette étude statistique des migrations dans l'UE a en particulier montré que la mobilité des travailleurs au sein de la zone euro est en partie alimentée par les migrations extracommunautaires et tend à s'intensifier, bien qu'elle demeure très largement inférieure à celle que connaissent par exemple les Etats-Unis entre leurs différentes régions.

De nouvelles tendances se dessinent :

– d'une part, les grands pays du noyau dur de l'Union européenne, présentant probablement des besoins de main-d'œuvre dans certains secteurs industriels ou des services de haute technologie, font de plus en plus ouvertement appel aux migrants diplômés originaires des pays du Sud et des PECO ;

– d'autre part, dans la mesure où la zone euro n'est pas une zone homogène les pays de l'Europe du Sud en particulier, ceux qui connaissent une divergence structurelle vis-à-vis des pays les plus avancés de l'Union européenne tendent à attirer de manière plus ou moins officielle des migrants non communautaires. Les migrants de leur côté développent des stratégies de mobilité géographique et sectorielle successives : ils choisissent

l'entrée par les pays périphériques de la zone euro qui régularisent rapidement leur situation et acceptent des salaires faibles de façon transitoire <sup>1</sup> en échange de la possibilité qui leur est offerte dans un second temps de se procurer « un passeport de mobilité » dans l'espace européen <sup>2</sup>.

En outre, les approches monographiques qui complètent ces analyses conduisent à penser que la classification habituelle des migrants (travailleurs, regroupement familial, raisons humanitaires) ne correspond plus à la réalité des flux récents de migrations et aux possibilités exploitées par les migrants de changer de statut : on assisterait ainsi à une sorte de « décloisonnement des catégories de migrants ». La liste des pays d'immigration ou de destination s'est accrue et les pays de l'Europe du Sud sont devenus des pays d'immigration et de transit vers d'autres destinations européennes.

Les migrations en situation irrégulière ne concernent pas seulement les travailleurs non qualifiés des pays du Tiers-Monde, conduits par des filières clandestines opérant dans des secteurs intensifs en travail non qualifié dans les pays d'accueil (bâtiment, textile-habillement, restauration, services...) mais concernent de plus en plus des personnes diplômées du Sud qui passent aussi par des filières plus ou moins formelles et acceptent des emplois non qualifiés en attendant une nouvelle mobilité.

---

1. Voir cas du Portugal, Mouhoud et Oudinet *op.cit.*

2. Il est probable que l'objectif de ces migrants, souvent diplômés ou qualifiés, est d'obtenir, à terme, une adéquation entre leurs qualifications ou leurs diplômes et leurs emplois dans les pays industriels du centre.



## UNION EUROPEENNE

### Sources :

Eurostat (1998), « Enquête communautaire sur les forces de travail : méthodes et définitions ». Commission européenne.

Franco A. (2000) : « Enquête sur les forces de travail. Principaux résultats 1999 ». *Statistiques en bref*, n°5/2000.

Mouhoud E.M., Oudinet J. (sous la direction de) (2003), *Les dynamiques migratoires dans l'Union européenne : ajustements sur les marchés du travail et comparaison Europe-Etats-Unis*, Convention CEPN-MIRE, mi-

nistère de l'Emploi et des Affaires sociales, 2 tomes.

OCDE (2001, 2002), *Tendances des migrations internationales*, SOPEMI (Système d'observation permanente des migrations), Paris, OCDE.

Salt J. (1997), « International Movements of the Highly Skilled ». *OECD Occasional paper*, 3.

Straubhaar T., Wolter A. (1997), « Globalisation, Internal Labour Markets and the Migration of the Highly Skilled ». *Intereconomics*. July/August.

### Encadré 1

#### Les données sur les migrations : les apports de l'enquête LFS

Différents types de données sont croisés dans cette étude : des séries directement issues des bases de données relatives aux migrations internationales (New Cronos d'Eurostat et Sopemi de l'OCDE), et des données d'enquêtes sur les forces de travail d'Eurostat (LFS).

La collecte des données New Cronos et Sopemi est opérée à partir de sources nationales dont les critères d'enregistrement et les définitions des migrants sont hétérogènes, y compris en ce qui concerne la durée de résidence.

Les recensements permettent bien d'évaluer précisément et de façon exhaustive les effectifs d'étrangers mais leurs périodicités longues et différentes (de 5 à 10 ans) empêchent de disposer de données continues.

Par contre, les enquêtes annuelles sur les forces de travail LFS (*Labour Force Survey*) fournissent ces données chronologiques ; elles ont l'avantage d'être homogènes entre les pays tant dans les définitions des variables que dans les critères. Notre travail utilise essentiellement les données LFS<sup>1</sup>.

L'enquête LFS permet d'appréhender la population étrangère selon deux critères : la nationalité au moment de l'enquête et le pays de naissance. On ne peut donc pas repérer la population immigrée sur la base de la définition démographique consistant à comptabiliser les personnes nées à l'étranger et de nationalité étrangère à la naissance (voir plus loin). Le croisement de ces deux critères avec celui du pays de résidence l'année précédente permet d'appréhender les flux migratoires intracommunautaires et extracommunautaires.

1. Le lecteur peut se référer à notre étude (Mouhoud et Oudinet, 2003) pour la description détaillée de la méthodologie.

**LES NOUVELLES DYNAMIQUES MIGRATOIRES**

<b>Annexe 1. Décomposition des flux d'immigrants en fonction de leur nationalité</b>								
<b>Pays</b>		<b>1985</b>	<b>1992</b>	<b>1995</b>	<b>1999</b>	<b>% ann. moyen</b>	<b>coef var</b>	<b>99/85</b>
Belgique	UE	18 192	27 077	26 551	28 022	3,10 %	1,9	43 %
	Non-UE	19 350	27 973	26 587	29 762	43,10 %	3,5	43 %
	Nationaux	9 500	11 713	9 812	10 682	0,80 %	8,7	12 %
Danemark	UE	3 752	3 776	6 504	8 200	5,60 %	1,9	78 %
	Non-UE	16 449	17 708	32 641		1,80 %	14,3	24 %
	Nationaux	16 013	21 893	24 042		2,60 %	5,7	34 %
Allemagne	UE	85 242	120 311	177 200	135 268	3,30 %	3,4	46 %
	Non-UE	344 213	1 091 037	611 000	538 605	3,20 %	6,2	45 %
	Nationaux	82 653	290 850	290 000	200 150	6,30 %	7,7	88 %
Grèce	UE	9 694	3 700	4 748	3 500	-7,30 %	-3,1	-101 %
	Non-UE	17 587	11 236	16 111		0,00 %		-1 %
	Nationaux	6 448	17 197			6,80 %	5,7	54 %
Espagne	UE	2 687	4 484	5 571	32 104	17,70 %	2,2	248 %
	Non-UE	3 489	13 735	13 967	67 018	21,10 %	1,8	296 %
	Nationaux	13 927	20 663	16 554	28 243	5,10 %	5,4	71 %
France	UE	10 181	24 757	8 400	6 500	-3,20 %	-11,1	-45 %
	Non-UE	43 619	75 640		79 800	5,80 %	6,2	60 %
	Nationaux							
Irlande	UE		10 500	9 000	14 695	8,60 %	2,1	69 %
	Non-UE		4 600	4 600	6 905	9,60 %	3,4	77 %
	Nationaux		25 600	17 600	25 922	1,70 %	9,1	13 %
Italie	UE	6 739	7 209	11 317	15 000	5,70 %	3,4	32 %
	Non-UE	13 765	51 858	56 921	253 000	20,80 %	3	228 %
	Nationaux	61 679	54 849	28 472	27 000	-5,90 %	-2,7	-76 %
Luxembourg	UE	4 804	7 077	7 363	8 204	3,80 %	1,7	31 %
	Non-UE	855	2 768	2 227	3 572	10,20 %	1,7	114 %
	Nationaux	923	851	735	1 018	0,70 %	19	-7 %
Pays-Bas	UE	13 827	21 446	15 800	20 439	2,80 %	3,5	39 %
	Non-UE	32 339	61 576	53 200	57 926	4,20 %	3	58 %
	Nationaux	33 196	33 904	29 127	40 786	1,50 %	7,6	21 %
Autriche	UE			11 300	13 326	4,10 %	1,1	
	Non-UE				59 053	8,50 %	1,4	
	Nationaux				14 331	3,70 %	0,6	
Portugal	UE		1 534	2 495	4 568	15,10 %	2,1	
	Non-UE		12 046	2 530	9 908	34,10 %	2,2	
	Nationaux			17 000	15 200	-2,80 %	-7,6	
Finlande	UE	480	458	900	1 521	8,20 %	2,3	115 %
	Non-UE	2 110	9 892	6 500	6 416	7,90 %	3,7	111 %
	Nationaux	7 875	4 204	4 877	6 807	-1,00 %	-14	-15 %
Suède	UE	3 469	3 397	7 863	8 836	6,70 %	3,8	93 %
	Non-UE	24 420	36 137	28 216	25 737	0,40 %	87,4	5 %
	Nationaux	5 238	5 814	9 808	15 266	7,60 %	1,3	107 %
Royaume-Uni	UE	21 300	21 400	45 000	61 943	7,60 %	4,4	107 %
	Non-UE	101 300	95 000	109 200	176 560	4,00 %	3,9	56 %
	Nationaux	109 600	99 500	91 300	115 574	0,40 %	40,3	5 %
UE15	UE			342 007	364 125	5,50 %	1,3	58 %
	Non-UE				1 068 058	9,00 %	10,1	10,1
	Nationaux					2,00 %	6,2	26 %

Sources : NewCronos et Sopemi.